



Interface Mesure Niveau Carburant

DELTA OMEGA sarl

645 Route du Belin
 38410 St Martin d'Uriage
 Tel: +33 4 76 59 78 10
 Fax: +33 4 76 59 78 11
 e-mail: info@delta-omega.com



Description	2
Référence	2
Spécifications	2
Boîtier :	2
Dimensions :	2
Poids :	2
Alimentation :	2
Température :	2
Electronique :	2
Câblage	2
Branchement	3
RDAC	3
FF-x	3
Garantie	4
DEEE	4
Notes	4

Description

Permet la connexion d'instruments MGL

- ❑ des systèmes de mesure de niveau de carburant existants **tout en gardant les afficheurs analogiques d'origine**
- ❑ deux ou quatre sondes capacitives avec interface 2 fils "résistif"

Deux ou quatre canaux de mesure

Possibilité de sortie "ADDition" proportionnelle à la somme des deux entrées (i.e. deux réservoirs sur Velocity Flight-2)

Référence

"MG_FLIntXY" où X est le nombre d'entrées et Y le nombre de sortie(s)

REF	DESCRIPTION	ENTREES	SORTIE(S)
MG_FLInt22	2 canaux séparés	2	2
MG_FLInt21	2 canaux "ADDition"	2	1
MG_FLInt44	4 canaux séparés	4	4
MG_FLInt43	2 canaux séparés et 1 x "ADDition"	4	3
MG_FLInt42	2 x "ADDition"	4	2

Spécifications

Boîtier : ABS

Dimensions : 34 x 24 x 16 mm environ

Poids : 20 grammes environ

Alimentation : +5Vcc **Consommation** : 0.5 mA typique

Température : -40°C to +85°C

Electronique : moulée dans résine époxy.

Câblage

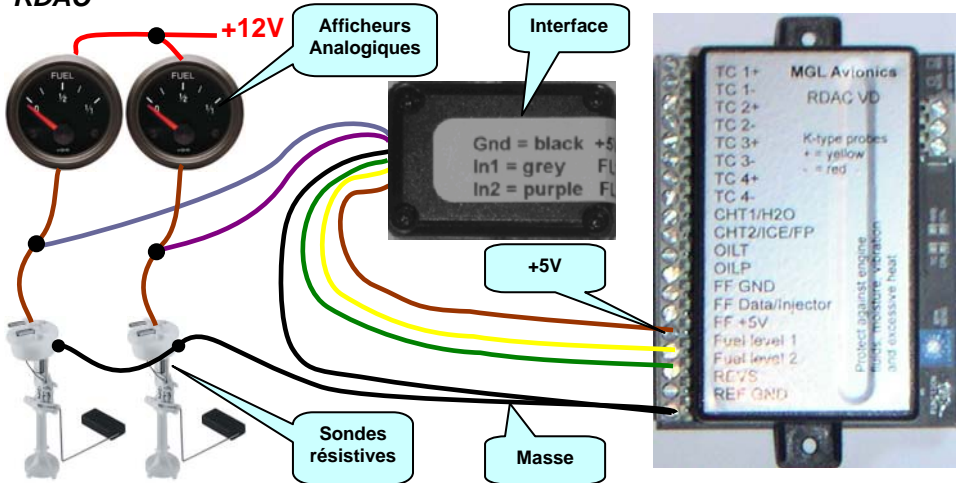
Fils d'environ 15cm de long

COULEUR	DESCRIPTION		VERSIONS "ADDITION"
Noir	Masse (0V)		
Marron	Alimentation +5V CC		
Gris	Entrée 1		
Jaune	Sortie 1	Entrée 1 x 0.69V	(Entrée 1 + Entrée2) x 0.35V
Violet	Entrée 2		
Vert	Sortie 2	Entrée 2 x 0.69V	
Rouge	Entrée 3		
Blanc	Sortie 3	Entrée 3 x 0.69V	(Entrée 1 + Entrée2) x 0.35V
Orange	Entrée 4		
Bleu	Sortie 4	Entrée 4 x 0.69V	

Branchement

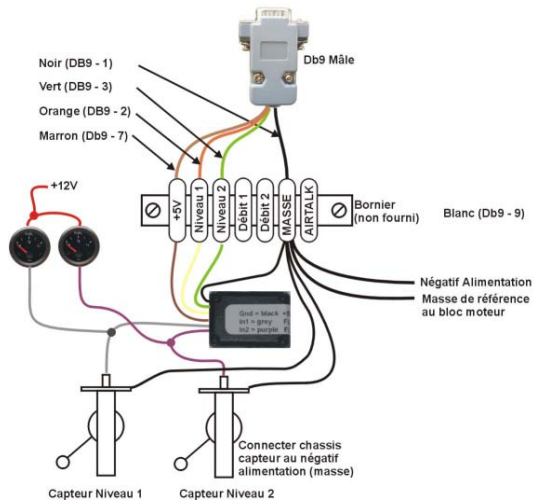
Les cadrans analogiques des dessins peuvent être remplacés par des résistances 220Ohms 2W

RDAC



Attention: un câblage incorrect peut endommager le RDAC et/ou l'interface

FF-x



Attention: un câblage incorrect peut endommager le FF-x et/ou l'interface

Garantie

Le produit est garanti pour une durée de deux ans à partir de la date d'achat. La garantie se limite au remplacement des composants défectueux et comprend les frais de main d'oeuvre. Les frais d'expédition sont à la charge du client.

Note concernant le fonctionnement avec des charges inductives: Toute installation d'instrumentation électronique sur des circuits d'alimentation sujets à des hautes tensions générées par des charges inductives (démarrateur, solénoïde, relais) doit être protégée par des moyens adéquats.

Nous recommandons de prendre les précautions nécessaires pour éviter des tensions transitoires au-delà de cette limite, comme l'installation d'un fusible en ligne et d'un « [TransZorb](#) » de 33V pour protéger les instruments électroniques, radios et systèmes interphone. Un seul de ces circuits est nécessaire pour l'ensemble des instruments. Veuillez noter que les dommages causés par une alimentation électrique incorrecte ou mal protégée sont exclus de la garantie.

Cet instrument n'est pas certifié. Son montage dans un aéronef certifié est soumis à des règles et conditions variant d'un pays à l'autre. Dans le doute, vérifiez avec les autorités aéronautiques locales. Cet instrument est conçu pour les appareils ultralégers et/ou expérimentaux. L'utilisation de cet instrument se fait sous la seule responsabilité du pilote de l'aéronef. Cette personne doit être entraînée et disposer des autorisations nécessaires. Cette personne doit être familière avec le fonctionnement de l'instrument et les conséquences d'un mauvais fonctionnement éventuel.

DEEE

Delta Omega s'engage à assumer sa part de responsabilité dans la gestion environnementale de ses produits en fin de vie. C'est pour cela que nous soutenons et encourageons l'application de la Directive européenne DEEE (Déchets d'équipements électriques et électroniques) qui impose la collecte de ces déchets séparément des ordures ménagères pour en assurer le recyclage adéquat. Les produits portent les indications exigées par la directive DEEE. Le pictogramme de la poubelle barrée apposé sur les produits indique que les déchets électriques et électroniques doivent être soumis à un tri sélectif.

La Directive ne s'applique qu'aux équipements électriques et électroniques en fin de vie. Rapportez vos équipements usagés à un centre de collecte agréé. Veuillez contacter les autorités compétentes pour plus de détails.



Notes
